

Nouvelles brèves.

Attaques de groupes armés dans l'Artibonite. (Plaine centrale, grenier à riz du pays)

Les groupes armés « Kokorat San Ras » et « Gran Grif » ont envahi, le mardi 28 juillet 2026, plusieurs localités de Saint-Michel-de-l'Attalaye, semant la panique dans la commune. En 24 heures, ils ont attaqué Mamon et « Nan Paul », volant véhicules, motos, téléphones et argent, selon les informations rapportées.

Plus de 2 600 personnes ont été déplacées dans le département de l'Artibonite à la suite d'affrontements entre groupes armés survenus la semaine dernière. Ce chiffre a été communiqué par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a rapporté Stéphane Dujarric lors d'un point de presse tenu ce vendredi 26 juin 2026. Il a précisé que plus des trois quarts des déplacés ont trouvé refuge dans la commune de Marchand Dessalines.

Fin du TPS : les Haïtiens vivent dans « un nuage de terreur », déplore Guerline Jozef

La défenseure des droits humains Guerline Jozef a décrit une situation alarmante pour les Haïtiens vivant aux États-Unis, alors que le Statut de protection temporaire (TPS) est arrivé à expiration.

[John Smith Justin](#)

28 juil. 2026

« Les Haïtiens vivent sous un nuage de terreur, un nuage de traumatismes, un nuage de stress, ne sachant à quel saint se vouer, parce qu'à n'importe quel moment un agent de l'ICE peut intervenir pour les arrêter et les expulser du pays », a déclaré Guerline Jozef lors de son intervention à l'émission Panel Magik, ce mardi 28 juillet.

Selon elle, les conséquences de la fin du TPS dépassent largement les quelque 350 000 bénéficiaires haïtiens. « Cette situation affectera également plus de quatre millions d'Haïtiens vivant en Haïti qui dépendent du soutien financier de leurs proches installés aux États-Unis. C'est plus qu'une tragédie », a-t-elle déploré.

Mme Jozef souligne que de nombreux bénéficiaires du TPS n'ont plus de logement en Haïti, leurs maisons ayant été incendiées par des groupes armés. Elle rappelle que la fin du programme entraîne également la perte de l'autorisation de travailler, du droit de résider légalement aux États-Unis et, dans plusieurs États, de certains privilèges liés au permis de conduire.

« La réalité aujourd'hui, c'est que les Haïtiens dont le TPS a pris fin risquent l'arrestation, la détention et la déportation », a-t-elle averti. Elle recommande notamment aux personnes qui ne disposent pas d'un permis de conduire valide d'éviter de prendre le volant afin de limiter les risques d'interpellation.

La responsable de Haitian Bridge Alliance encourage également les familles concernées à préparer un plan d'urgence. Celui-ci consiste à rassembler les documents importants et à les confier à une personne de confiance en cas d'arrestation par les agents de l'ICE.

Elle conseille en outre aux bénéficiaires du TPS de consulter un avocat spécialisé en immigration ou une organisation de défense des droits des migrants. Selon elle, certaines personnes peuvent être admissibles à d'autres formes de protection, mais chaque situation doit être examinée individuellement.

Sur le plan judiciaire, Mme Jozef a indiqué que le dossier du TPS a été renvoyé par un juge du district de Washington, D.C., à la juge Ana Reyes. « Nous ne savons pas encore quand elle rendra sa décision, mais

elle est tenue de se conformer à l'ordonnance de la Cour suprême et de rendre une décision finale », a-t-elle expliqué.

Interrogée sur la possibilité pour l'équipe juridique de modifier sa requête devant la juge Reyes, Guerline Jozef estime que les marges de manœuvre sont très limitées. « Elle peut exprimer son désaccord, mais elle ne peut pas modifier la décision de la Cour suprême », a-t-elle affirmé.

Selon la militante, les avocats continuent d'explorer toutes les voies juridiques possibles. Toutefois, à ce stade, ils demeurent contraints de se conformer à la décision rendue par la Cour suprême.